



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des ressources humaines**

ARRÊTÉ

portant nomination au comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale

La ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2023 portant nomination au comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale ;

ARRETE

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté du 6 janvier 2023 susvisé est modifié comme suit :

1. Au titre de fédération syndicale unitaire (FSU)

- a) Emmanuel SÉCHET est désigné en qualité de représentant titulaire en remplacement de Sigrid GÉRARDIN
- b) Axel BENOIST est désigné en qualité de représentant suppléant en remplacement de Emmanuel SÉCHET

Fait à Paris, le 19 janvier 2024

Pour la ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et
des Jeux olympiques et paralympiques,
et par délégation
le directeur général des ressources humaines


Boris MELMOUX-EUDE